



CHARTRE DE NANTES – LE VELO POUR UN AVENIR DURABLE

L'année où les Nouveaux Objectifs de Développement Durable vont être adoptés et où a lieu la COP 21, la Conférence Climat à Paris, nous reconnaissons, à l'occasion du congrès Velo-city 2015 à Nantes, que le monde doit prendre des mesures déterminantes pour permettre un développement plus durable du futur et pour que les villes, régions, pays et institutions internationales reconnaissent l'importance du vélo dans le développement durable de la planète.

En conséquence, les signataires et tous ceux qui soutiennent cette Charte lancent un appel à toutes les instances publiques pour encourager l'usage du vélo.

Nous demandons que les Villes et les Régions :

- intègrent le vélo dans l'ensemble de leurs politiques afin qu'il devienne un élément à part entière de tous les processus de décision actuels et futurs, avec des objectifs clairs et précis quant au développement de son usage ;
- incluent le vélo dans les systèmes de mobilité urbaine et créent des espaces sûrs, des réseaux de routes cyclables, des aménagements de stationnement et, là où c'est pertinent, des systèmes de location de vélo, en lien avec les infrastructures destinées aux piétons et au transport public ;
- encouragent les changements de comportement en matière de mobilité et engagent une action de sensibilisation sur les questions portant sur le climat, l'environnement et tous les bienfaits du vélo.

Nous demandons à ce que la Commission européenne, le Parlement européen et tous les États membres de l'Union européenne :

- reconnaissent l'importance du vélo pour un avenir durable de l'UE et de tous les pays d'Europe ;
- encouragent la mise en œuvre d'une Feuille de Route Européenne pour le Développement du Vélo afin d'assurer l'intégration de l'usage du vélo dans les politiques européennes ;
- allouent les budgets adéquats pour construire une infrastructure cyclable, promouvoir le cyclisme, la recherche et la collecte de données sur le vélo et assurer le suivi et le développement de l'usage du vélo en Europe.

Nous demandons aux Nations Unies et à tous ses États membres :

- de reconnaître le rôle important que la mobilité active et l'usage du vélo peuvent jouer dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ;
- d'accepter que le vélo donne à tous les habitants de la planète la chance de voyager sans émission de Gaz à Effets de Serre, et qu'en conséquence le vélo soit pris en considération dans les accords de la COP 21 ;
- d'encourager les investissements et la mise en œuvre d'infrastructures cyclables sûres et appropriées au niveau mondial et, en conséquence, d'intégrer l'usage du vélo dans le nouveau programme des Nations Unies pour le développement urbain, Habitat III.

Johanna ROLLAND,
Maire de Nantes,
Présidente de Nantes Métropole

Manfred NEUN
Président
European Cyclists' Federation